



## Décisions du Conseil communal du mardi 25 janvier 2011

### 00. Procès-verbal dernière séance (p.m 21 décembre 2010)

#### 0bis. Administration générale : Lauréat du Travail – Cadet du Travail - Remise de Brevets.

Remise du brevet de « Lauréat du Travail » à Monsieur Patrick LAPAGE, et le brevet de « Cadet du Travail » à Monsieur Grégory LACOURT. Au nom du Conseil, les intéressés sont congratulés. Monsieur le Président rend également hommage aux Doyens d'honneur du travail de notre commune, Messieurs André MALEGO et Jean-Pierre DUPRET, présents dans le public.

#### 01. Administration générale : Enseignement fondamental – Année scolaire 2010-2011 - Avantages sociaux – Principe.

Le Conseil accepte le principe d'accorder aux élèves des Pouvoirs Organisateurs des écoles libres de Grez-Doiceau les mêmes avantages sociaux que ceux accordés aux élèves de l'enseignement communal, aux mêmes conditions (financières) et pour autant qu'il s'agisse d'écoles de même catégorie que celles dont l'enseignement est organisé par la commune.

Les avantages accordés aux élèves de l'enseignement communal et libres sont :

- l'organisation de l'accueil des élèves, quelle qu'en soit la forme, une heure avant le début et une heure après la fin des cours ;
- la garderie du repas de midi dont la durée est comprise entre une demi-heure et une heure ;
- l'accès aux piscines, accessibles au public, ainsi que le transport y relatif dans le cas où la piscine fréquentée pendant l'horaire scolaire n'est pas située sur le territoire de la commune à raison d'une séance tous les semaines pour les primaires.

#### 02. Administration générale : Culture : Office du Tourisme, asbl - subside de fonctionnement 2011 et subside St Georges - Décision.

Le Conseil décide d'intervenir dans les frais de fonctionnement 2011 de l'asbl Office du Tourisme de Grez-Doiceau pour un montant de 8.000 euros.

Il est également proposé de verser à l'Office du Tourisme une somme de 4.000 euros afin d'assurer l'organisation des Fêtes de Saint Georges des 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2011.

#### 03. Administration générale : Subvention 2011 à l'asbl Domus - Modalités d'octroi et de contrôle.

Le Conseil octroie une subvention de 1.000 euros à l'asbl DOMUS.

*Domus est l'association pluraliste de soutien en soins palliatifs à domicile du Brabant wallon. En collaboration avec Pallium, la plate-forme provinciale, elle se veut la référence dans tous les domaines qui touchent à ces moments si importants de la vie.*

#### **Les soins continus et palliatifs :**

*Les soins continus et palliatifs visent la prise en charge, à domicile, de patients atteints d'une maladie susceptible d'entraîner la mort et pour laquelle les traitements curatifs n'ont plus d'effet. Domus répond à ce besoin et permet ainsi aux personnes qui le désirent, de vivre leur fin vie, dans les meilleures conditions possibles, chez eux, en maison de repos ou dans toute institution d'hébergement agréée.*

**04. Administration générale : Affaires culturelles : ASBL « La Pensée Libre de la Néthen » - Maison de la Laïcité Condorcet - Budget de fonctionnement 2011 – Intervention financière de la Commune.**

Le Conseil décide d'intervenir dans les frais de fonctionnement 2011 de la Maison de la Laïcité Condorcet, dont le pouvoir organisateur est l'ASBL « La Pensée Libre de la Néthen », pour un montant de 16.719 €

*Cette asbl se fixe notamment pour tâches des missions d'ordre culturel et éducatif ainsi qu'une alternative à la pratique confessionnelle. Ces missions rencontrent un certain intérêt de la population.*

**05. Administration générale : Auteur de projet pour la poursuite de l'élaboration et de l'animation du programme communal de développement rural – Compléments au rapport socio-économique – Passage en agenda local 21 – Avenant au marché initial.**

Le Conseil approuve le principe de passer un marché complémentaire avec l'auteur de projet désigné pour la rédaction du complément nécessaire au rapport socio-économique et le passage en agenda local 21.

**06. Administration générale : lecture publique – Plate-forme en ligne « Je lis dans ma commune » – Convention.**

Le Conseil adopte la convention précitée pour l'adhésion de la commune au nouveau site internet « Je lis dans ma commune ».

*Infos : Geneviève Nadrin : 010/84.83.22 – Emmanuel Feys : 0495/51.11.85*

**07. Administration générale : Plaine de vacances 2010 – Rapport et comptes : prise d'acte.**

**08. Administration générale : Accueil extrascolaire communal – Programme CLE (programme de coordination locale pour l'enfance) - renouvellement agrément - Adoption.**

Le Conseil adopte le programme de coordination locale pour l'enfance (CLE), tel que proposé, en date du 24 janvier 2011, par la commission communale de l'accueil de Grez-Doiceau.

*Dans le cadre de l'accueil des enfants avant et après les heures de cours, la commune organise un accueil extrascolaire où diverses activités y sont organisées telles qu'atelier clown, éveil musical, art plastique, chant moderne,... Ces ateliers sont réalisés par 7 animateurs qualifiés.*

*Suite à un état des lieux, qui a été réalisé en collaboration avec les différents partenaires (écoles, animateurs qualifiés...), un programme de coordination locale pour l'enfance a été rédigé.*

*Ce programme aura pour objectif d'améliorer les services de l'extrascolaire comme par exemple la formation et le statut des accueillantes ou encore la sécurité pour les enfants lors des ateliers.*

*Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ? Contactez Valérie Vanbever – 0472/66.95.79*

**09. Cultes : Fabrique d'Eglise St Antoine à Pécrot – Budget 2011 – Avis.**

**10. Patrimoine : I.B.W. – Assainissement de la petite et grande Marbaise – Collecteur de Pécrot – Mise à disposition temporaire d’une zone de travail – Acquisition de parcelles communales pour cause d’utilité publique – Cession : principe – prix – promesse de vente d’une emprise en sous-sol et autorisation de travail – projet d’acte d’acquisition de terrain.**

Le Conseil décide de vendre pour cause d’utilité publique à l’IBW, dont le siège social est situé à 1400 Nivelles, rue de la Religion n°10, une partie des parcelles communales sises à Grez-Doiceau, cadastrées ou l’ayant été 4ème division, section A n°s : 291A (emprise n°20), 293G (emprise n°21), 259M3 (emprise n°22), 290A (emprise n°25), 289N (emprise n°28) pour une contenance approximative de 1.135M<sup>2</sup> (278M de longueur sur 3M largeur) et 365 (emprise n°7) pour une contenance approximative de 100m<sup>2</sup> (33M de longueur sur 3M largeur) et ce pour un prix total de 1.047,68€ outre les frais éventuels.

**11. Patrimoine : Parcelles (partie) sises sous GREZ-DOICEAU – 4<sup>ème</sup> division section C162K – C163G et C164n - Acquisition de gré à gré pour cause d’utilité publique.**

La Commune acquiert de gré à gré, pour cause d’utilité publique (place publique) une partie des parcelles cadastrées sous Grez-Doiceau, 4<sup>ème</sup> division section C les numéros 163G (30ca) 162K (78ca) et 164n (23ca), au prix fixé par le Receveur de l’enregistrement augmenté d’une indemnité de remploi équivalente à 24,5% dudit prix, soit pour 2.988,00 euros (163 G), 7.768,80 euros (162K) et 2.290,80 euros (164n).

**12. Patrimoine : Acquisition pour partie de parcelles cadastrées 1<sup>ère</sup> division – section A n°s 550 & 551 A pour une contenance de 26a63ca – expropriation.**

La Commune acquiert pour cause d’utilité publique une partie des parcelles cadastrées sous Grez-Doiceau – 1<sup>ère</sup> division section A n°s 550 et 551A pour une contenance de 26a63ca. appartenant au MET et ce pour la somme de 5.300,00€

**13. Patrimoine : Véhicule communal - Désaffectation – Mise en vente – Principe.**

**14. Travaux Publics : (TP2008/049) Travaux d’aménagement d’un terrain de football synthétique sur le site sportif du Stampia – Cahier spécial des charges, métré, avis de marché et estimation : approbation – Mode de passation du marché.**

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges, le métré et l’avis de marché à publier, relatifs au marché public de travaux à passer dans le cadre du développement des infrastructures sportives de Grez-Doiceau.

Le montant global de la dépense est estimé à 641.931,14 €TVA de 21 % comprise.

**15. Travaux publics : Marché public de travaux : création d’infrastructures sportives de football au Stampia pour une école de jeunes (Club-House + parkings et pontons) – Reprise de la maîtrise des dossiers et des ouvrages par la Commune – Approbation.**

Le Conseil approuve la reprise de la maîtrise des dossiers et ouvrages relatifs aux projets de construction d’une infrastructure sportive de football au Stampia (Club-House + parkings, abords et pontons), y compris les coûts déjà engendrés et payés par la RCA dans le cadre de ces dossiers.

**16. Travaux publics : (TP2011/037-2079) Marché public de travaux : Création d’infrastructures sportives de football au Stampia pour une Ecole de jeunes (Club-House comprenant vestiaires, salles de réunion et cafétéria) – Principe, cahier spécial des charges, métrés, estimation budgétaire et avis de marché : approbation – Choix du mode de passation de marché.**

Le Conseil approuve le principe de création d’une infrastructure sportive de football au Stampia (Club-House comprenant vestiaires, salles de réunion et cafétéria).

Le montant global de la dépense est estimé à 1.374.500,21 €TVAC.

**17. Travaux publics : (TP2011/038-2092) Marché public de travaux : Création d'infrastructures sportives de football au Stampia pour une Ecole de jeunes (parkings, abords et pontons) – Principe, cahier spécial des charges, métrés, estimation budgétaire et avis de marché : approbation – Choix du mode de passation de marché.**

Le Conseil approuve le principe de création d'une infrastructure sportive de football au Stampia (parkings, abords et pontons).

Le montant global de la dépense est estimé à 328.721,18 €TVAC.

**18. Travaux publics : (TP2011/035) Marché public de fournitures : Acquisition de deux camionnettes type « fourgon tôle » – Principe – Cahier spécial des charges et estimation budgétaire : approbation - Mode de passation du marché.**

**19. Travaux publics : (TP2009/099) Marché de fournitures : acquisition de matériaux pour l'isolation thermique de la toiture de la Maison Communale sise Place Ernest Dubois, 1 et remplacement d'un châssis – Plan UREBA – Principe – Métrés estimatif et récapitulatif: approbation – Choix du mode de passation du marché - Fixation des conditions du marché.**

Le Conseil approuve, dans le cadre du plan UREBA, le principe d'acquérir divers matériaux pour l'isolation thermique de la toiture de la Maison communale sise Place Ernest Dubois, 1 et de remplacer un châssis. Le montant global de la dépense est estimé à 12.000 €TVAC.

*Les subventions UREBA sont destinées à soutenir les communes, les provinces, les CPAS et les organismes non commerciaux qui veulent réduire la consommation énergétique des bâtiments dont ils sont propriétaires.*

**20. Travaux publics : PCA du Centry – Cession gratuite des voiries, sentiers, espaces verts et tout ouvrage destiné à utilité publique à la Commune – Acte de cession et plans : approbation.**